

## Les avantages à être membre

### AVANTAGES TOURISTIQUES :

#### **Bureau d'accueil touristique (BAT) au Parc Georges-Filion**

Ouvert à l'année, du mois de mai à octobre le BAT est au 3 rue Filion et du mois de novembre à avril le bureau est au 30 rue Filion. Vous pouvez y laisser vos dépliants, ainsi que le menu de votre restaurant. Plus de 20 000 demandes d'informations par saison.

#### **Guide touristique**

En étant membre à la Chambre de commerce, vous apparaissez dans le listing du guide touristique qui est distribué à plus de 100 000 exemplaires annuellement dans les commerces de la région, dans les bureaux d'accueil touristiques régionaux et montréalais, dans les salons touristiques ainsi que les salons de ski et de plein air. Il est possible pour vous de prendre une publicité en plus du listing, mais des frais supplémentaires s'appliquent.

#### **Espace publicitaire**

Il est possible de mettre vos affiches ou annonces dans des espaces d'affichage situés sur la rue Filion, en face du bureau d'accueil. Pour un membre, le montant est 50 \$ par mois ou 300 \$ par année et un pour un non-membre la somme de 200 \$ par mois doit être payé. Format 11/17 ou 15/19 avec cadre.

### AVANTAGES PROFESSIONNELS :

#### **Profitez de promotions via l'infolettre**

Vous pouvez bénéficier des promotions offertes par les commerçants membres. Nous communiquons l'information les jeudis aux membres dans le bulletin : *Les nouvelles de la Vallée.*

Cette infolettre vous permet également de communiquer de l'information à tous nos membres d'une à deux fois par année. (Promotion, événement spécial, soulignement d'un anniversaire etc.)

L'infolettre vous gardera informé de tout ce qui se passe dans la Vallée. (Calendrier des événements, concours, formations, actualité locale qui touche directement ou indirectement l'ensemble des commerçants etc.)

### **Facebook : Staff de la Vallée**

Nous vous invitons à vous joindre à notre groupe facebook *Staff de la Vallée* qui est destiné aux employés de Saint-Sauveur/Piedmont. Vous pouvez également y partager les promotions de votre entreprise ou les découvertes que vous faites dans la magnifique région. Ce groupe se veut également un lieu d'échange entre employés, mais également un endroit pour la Chambre de commerce pour vous communiquer ce qui se passe dans la Vallée.

### **Facebook : Vallée de Saint-Sauveur**

Nous vous invitons à vous joindre à Vallée de Saint-Sauveur qui est destiné à l'ensemble de la population (Résidents ou non, touristes, commerçants etc.) Cette page fait la promotion de notre coin de pays – un des plus beaux endroits au Québec – où il fait bon vivre et voyager !

## **RESEAUTAGE**

### **Activités de la Chambre de commerce :**

- Tournoi de golf annuel
- Gala d'excellence Desjardins (aux 2 ans)
- Hommage aux travailleurs (aux 2 ans)
- 5 à 7
- Rencontre de commerçants

## **Portail Internet de la Chambre de commerce et Tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur ayant environ 500 visites par jour**

[www.valleesaintsauveur.com](http://www.valleesaintsauveur.com)

Tous les commerçants et tous les professionnels de la Vallée de Saint-Sauveur/Piedmont ont leur page sur cette immense toile locale et peuvent y présenter leurs services et leurs produits gratuitement.

## **Programme de fidélisation des employés : La Carte en Nord**

En adhérant à la Chambre de commerce, vous et vos employés pouvez avoir la Carte « Je suis en Nord » Gratuitement pour un temps limité, cette carte donne des rabais chez plus de 100 marchands participants de Saint-Sauveur et Piedmont.

De plus, vous pouvez également vous joindre aux commerçants participant en offrant à votre tour une offre. C'est une belle façon de faire découvrir votre commerce auprès de plus de 5000 travailleurs de la Vallée.

## **Profitez des avantages commerciaux de la Fédération des Chambres de commerce du Québec (FCCQ)**

Veuillez communiquer avec nous pour connaître les avantages offerts.

## **Signature de la Vallée Saint-Sauveur**

Accès à une signature de marque pour vos communications et qui vous donne un sentiment d'appartenance à une communauté d'affaires.



## **Bureau permanent ouvert à l'année**

Un bureau permanent ouvert à l'année, 5 jours/semaine de 9 h à 17 h où le personnel vous accueille, vous reçoit, vous écoute, vous conseille et répond à vos besoins. (À l'exception de deux semaines dans la période des fêtes)

## **Différents comités**

Si vous désirez vous impliquer dans la Chambre de commerce, vous avez accès à plusieurs comités.